

**Préavis municipal no 53 relatif à la
demande de crédit d'investissement
pour le remplacement de la conduite
d'eau sous pression dans le secteur
Grand-Rue - Jura**

Date proposée pour la séance de la commission :

- mercredi 5 décembre 2018 à 19h00

bâtiment du Montoly 1, salle Mont-Blanc, 2^e étage

Municipal responsable : M. Michael Rohrer

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Préambule

La loi sur la distribution de l'eau (LDE) stipule que les communes sont tenues de fournir l'eau nécessaire à la consommation et à la lutte contre le feu dans les zones à bâtir. Elle précise aussi, par le biais de son art. 7b, que tout projet de création ou de transformation du réseau principal doit être soumis à l'approbation de l'Office de la consommation. Celle-ci représente le permis de construire pour les ouvrages du réseau principal¹.

Dans le cadre de notre projet, celui-ci est considéré par le Canton comme la mise en place d'une conduite de secours et by-pass provisoire, par conséquent les travaux peuvent être réalisés sans procédure particulière. Au niveau de l'Etablissement Cantonal d'Assurance, une simple prise de contact avec l'inspecteur régional pour déterminer les modalités d'intervention des pompiers en cas de sinistre est à réaliser.

Historique du projet

Le projet de remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur Grand-Rue – Jura fait partie intégrante du projet global de réaménagement du Vieux-Bourg, pour lequel un préavis d'étude a été réalisé en 2014. Ce document rappelle que la vétusté des infrastructures communales dans le secteur du projet est évoquée de manière récurrente.

Actuellement, le projet global est en phase de négociation avec les propriétaires fonciers impactés par des emprises sur leur domaine afin de réaliser des aménagements de surface cohérents et sécuritaires pour les piétons. Le calendrier intentionnel annonce l'année 2019 comme étant celle des enquêtes publiques et des dernières étapes administratives pour concrétiser le réaménagement du périmètre complet. Cela signifie que le début des travaux est planifié au plus tôt pour l'été 2020. Cette planification est d'ailleurs inscrite dans le plan des investissements avec l'instauration d'un préavis de construction en degré de priorité 2.

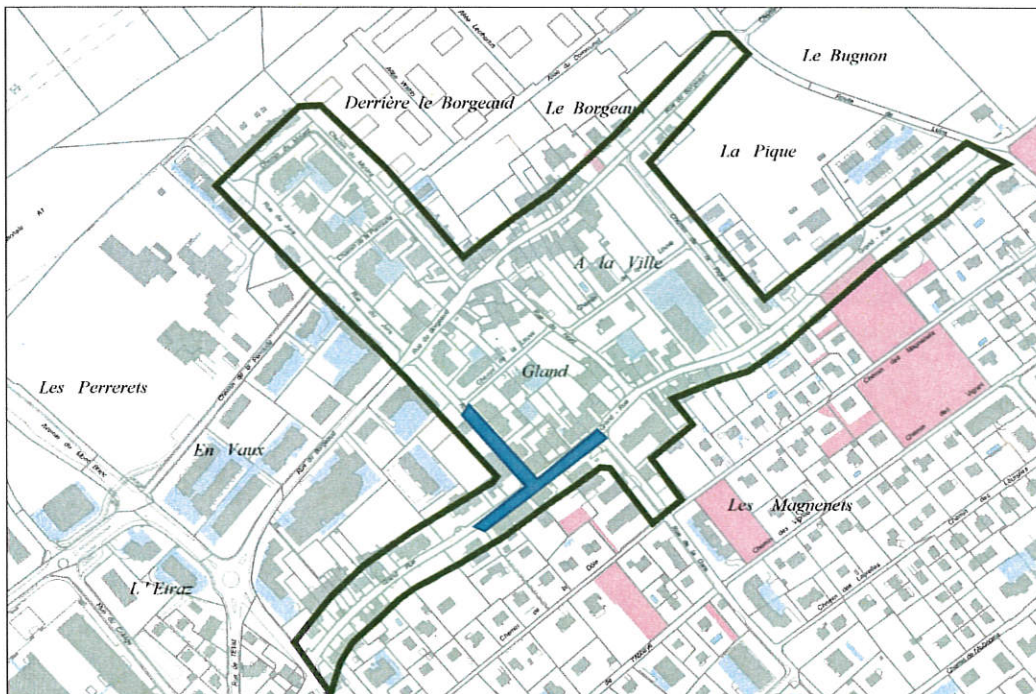


Figure 1 : périmètres globale « Vieux-Bourg » et celui du projet de secours (en bleu)

¹ Par réseau principal, il faut entendre les ouvrages de captage, d'adduction, de stockage, etc... et de distribution proprement dits (conduites nouvelles ou remplacées, en principe jusqu'aux bornes hydrantes).

Le projet qui nous préoccupe dans ce préavis est établi sous le régime de l'urgence. Le réseau d'eau, appartenant au périmètre d'intervention, subit depuis 2015 des fuites importantes engendrant des désagréments pour des commerces, propriétaires et habitants. En effet, le nombre de citoyens alimenté en eau potable dans ce secteur est d'environ 210 personnes².

L'état d'alerte a atteint son seuil critique durant la fin du mois de novembre 2018. En effet, une fuite est apparue le mercredi 21 au carrefour de la Grand-Rue et de la rue du Jura. Sa réparation était difficile au vu de sa proximité avec une chambre d'assainissement et sa localisation. Par conséquent, la réfection de la chaussée s'est faite que deux jours après, soit le vendredi 23. C'est à ce moment précis qu'une autre fuite est apparue à quelques mètres, puis l'effet domino est survenu et s'est prolongé jusqu'à atteindre un nombre totale de huit fuites dans un périmètre élargi allant de la Grand-Rue n° 43 à 47 jusqu'à la rue du Jura n°1 à 3.

Les mandataires ont opéré sans interruption de 16h30 le vendredi à 18h30 le lendemain pour rétablir la situation. L'ampleur des dégâts a nécessité l'intervention de trois équipes de l'entreprise Scrasa SA pour le génie civil, représentant ainsi une quinzaine de personnes et la participation de trois entreprises sanitaires (Berger SA, Voutat SA et STS SA). En résumé, c'est une équipe constituée d'environ trente personnes qui a oeuvré 26 heures consécutives pour rétablir la situation et permettre à nouveau la distribution de l'eau aux citoyens qui en étaient privés jusque là.

Ce phénomène s'explique par un équilibre précaire entre un réseau d'eau à bout de souffle et son environnement tout à coup interrompu par un événement perturbateur, qui est ici la première fuite du 28 novembre. Ce changement d'état fait que l'ensemble des points faibles des conduites constituant ce « mini-réseau » ont cédé successivement jusqu'à retrouver une certaine stabilité.

Cette stabilité reste précaire, car les travaux effectués jusqu'à présent sont bel et bien des réparations ponctuelles et que seul le renouvellement complet de la conduite permettra d'établir une situation durable.

Descriptif du projet

Le projet consiste au remplacement des conduites existantes datant de 1923 de diamètres DN 165mm et 125mm en fonte grise par une conduite temporaire en fonte de diamètre similaire sur la Grand-Rue et de façon analogue sur la rue du Jura. Ces travaux représentent en tout un linéaire de 225m (130m Grand-Rue et 95m rue du Jura).

Le réseau provisoire est réalisé soit par un système d'emboîtement (blutop), ce qui rend possible la réalisation des travaux en hiver. Lors des travaux du Vieux-Bourg, ces éléments constitueront le by-pass permettant le maintien des alimentations en eau du quartier. Ces travaux de sanitaires sont donc anticipés sur le projet global, ce qui rend leur investissement nul.



Figure 2 : Tracé des nouvelles conduites

² Selon l'Office du contrôle des habitants de la Ville de Gland.

Les travaux de génie civil relatifs au projet sont de réaliser une fouille de 0.80mx1.20m (largeur x profondeur) sur toute la longueur du tronçon. Une fermeture de la route au niveau du carrefour sera nécessaire afin de garantir la sécurité du chantier et seul le passage à pied sera maintenu. Les accès aux différentes propriétés seront évidemment assurés par différents moyens techniques, comme l'emploi de ponts lourds.

Au niveau de la défense incendie, deux bornes hydrantes (BH) situées au carrefour Grand-Rue – Jura et devant le Temple devront être supprimées. Une confirmation par le commandant du service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS) et par l'ECA est attendue, dans le cas contraire le maintien des BH sera assuré.

Ce projet permet de rétablir une situation sécuritaire dans son périmètre, mais ne change en rien au problème de vétusté du réseau d'eau que seul le projet global de réaménagement du Vieux-Bourg pourra définitivement résoudre. Les critères pour l'établissement de la zone d'intervention sont avant-tout le nombre de commerces et la corrélation entre les fuites déjà recensées et le facteur risque de réapparition.

Planning

Les travaux ont débuté le jeudi 29 novembre 2018 suite à une nouvelle fuite à la rue du Jura, la neuvième si l'on fait les comptes dans le périmètre du projet en une semaine.

La nouvelle conduite à la rue du Jura a été posée le lundi 3 décembre, nécessitant une coupure d'alimentation en eau de 16h à 18h. Un avis de fermeture d'eau a été distribué la veille aux personnes impactées afin de minimiser les désagréments surtout au niveau des commerces. Le même principe sera maintenu pour la mise en place de la conduite à la Grand-Rue. Dès lors, la durée des travaux est estimée à quatre semaines.

Coûts des travaux

Le présent préavis concerne uniquement le coût des travaux basé sur une enveloppe globale fournie par les entreprises intervenants sur le chantier (+/- 20%). Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

| | |
|--|-------------------|
| Travaux de génie civil | 100'000.-- |
| Travaux d'appareillage eau sous pression | 100'000.-- |
| Montant total HT | 200'000.-- |
| T.V.A. 7,7 % arrondi à | 15'000.-- |
| Montant total TTC | 215'000.-- |

Financement

Le financement des travaux pourrait être assuré, cas échéant, par les disponibilités de la bourse communale. Toutefois, nous sollicitons conjointement à la présente demande de crédit, l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 215'000.-- aux conditions les plus favorables.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 1.5 %, nos charges financières pourraient s'élever la première année à CHF 3'225.--.

Le tableau récapitulatif relatif à la situation financière de la Commune joint en annexe permet de vérifier que cet emprunt entre dans le cadre du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

Amortissement

Considérant que les travaux seront certainement démontés lors du réaménagement du Vieux-Bourg, le montant utilisé sera amorti sur une période de 3 ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 71'667.-- pour une année complète.

Frais d'exploitation

Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu
- le préavis municipal n° 53 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue – Jura ;
- ouï
- le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- décide
- I. - d'accorder un crédit de CHF 215'000.-- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.
 - II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 215'000. --.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 



G. Cretegnny J. Niklaus

Annexe : - tableau du plafond d'endettement

Préavis n° : 53/ 2018 Montant : CHF (TTC) 215'000.00

Préavis municipal no 53 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue - Jura

| Estimation des charges de fonctionnement annuelles | | | | CHF |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| - Charges financières : 1.50% par an | | | | 3'225.00 |
| - Amortissement : linéaire sur 30 ans | | | | 71'667.00 |
| Total annuel des charges | | | | 74'892.00 |
| Situation financière | | | | CHF |
| Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements | | | | 128'000'000.00 |
| Cautionnements engagés à ce jour | | | | 10'879'179.10 |
| Endettement à ce jour | 31.12.2016 | 31.12.2017 | 21.11.2018 | |
| Endettement au bilan | | | | |
| Engagements courants | 2'278'609.26 | 3'529'336.12 | 564'997.43 | |
| Passifs transitoires | 1'926'643.02 | 9'568'950.76 | 2'617'427.05 | |
| Emprunts à court et long terme | 61'275'000.00 | 59'215'000.00 | 59'170'000.00 | |
| Total endettement au bilan | 65'480'252.28 | 72'313'286.88 | 62'352'424.48 | |
| Engagements hors bilan | | | | |
| Préavis en cours acceptés par le Conseil communal | | | 53'698'527 | |
| Travaux facturés et payés à ce jour | | | -21'728'124 | |
| Total engagements hors bilan | | | 31'970'403 | |
| Total endettement brut | | | | 94'322'827.48 |
| Solde disponible à ce jour | | | | 22'797'993.42 |
| Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours | | | | |
| Préavis municipal n° 50 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs | | | 1'042'000.00 | |
| Préavis municipal n°52 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la Route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles. | | | 525'000.00 | |
| Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours | | | | 1'567'000.00 |

Mise à jour : 21.11.2018